

Bilan de Compétences Transition Ecologique

Être accompagné pour bâtir son projet professionnel orienté vers la transition écologique (métiers verts).

 24h

 présentiel – Accessible aux personnes en situation de handicap

distanciel

 2390 € (exo TVA)

 Dates à fixer conjointement

NOUVEAU

Objectifs :

Le bilan de compétences transition écologique est une démarche personnelle, comportant 3 phases (préliminaire, investigation et conclusion), permettant à tout salarié désireux de progresser ou de changer, d'aborder avec l'appui d'un consultant sa trajectoire professionnelle à court, moyen ou long terme. Il vise à l'accompagner dans la construction de son projet professionnel orienté vers **la transition écologique - métiers verts**.

Le bilan de compétences transition écologique s'inscrit conformément au code du travail articles L1233.71, L6313-1, L6313-4 et R6313-4 à R6313-8.

Entretien préalable gratuit sans engagement.

Méthode pédagogique :

Appui d'une consultante spécialisée en Ressources Humaines, d'un consultant spécialisé en transition écologique et d'une Psychologue du Travail. Praticienne certifiée MBTI, SOSIE, PERFORMANSE, BIRKMAN et 360°. Utilisation de tests d'orientation. Entretiens personnels en face à face.

Respect de la confidentialité et neutralité des intervenants.

Méthodologie du Cabinet Kohesion :


Support de travail structuré bâti par le cabinet Kohesion.

Remise d'un classeur personnalisé contenant la méthodologie de travail. Outils d'analyse de personnalité, des aptitudes et de la motivation.

Supports d'information à la transition écologique et aux métiers verts. Questionnaires. Enquêtes – référentiels métiers verts.



 **Tout collaborateur désireux d'orienter sur sa carrière professionnelle vers des métiers respectant la transition écologique**

 **Consultantes spécialisées en Ressources Humaines, Consultant spécialisé en Transition Ecologique et Psychologue du Travail**

 **Pas de prérequis**

Jardins de la Mounine » – 491 avenue de la Croix d'Or – 13320 Bouc Bel Air
Téléphone : 04 42 20 25 59 www.kohesion-formation.fr
N° de formateur : 93 130 97 56 13
Mise à jour 13/09/2024

Programme

Déroulement

Entretien préalable gratuit sans engagement :

Présentation du bilan, de la méthodologie de travail. Précision du rôle du consultant. Définition des modalités et du rythme du bilan. Réponses aux questions. Présentation du cadre légal et de la charte déontologique du cabinet. **Vérification** de la bonne **compréhension et adéquation** du dispositif. Recueil de l'accord du bénéficiaire pour réaliser son bilan de compétences. Réponses aux questions.

1^{er} entretien :

Remise d'un support méthodologique, expression des attentes et co-construction des objectifs à atteindre en lien avec la transition écologique : emploi et compétences. Formalisation. Passation de tests de personnalité.

2^{ème} entretien :

Restitution et débriefing des tests de personnalité par la psychologue du travail en présence de la consultante en charge du bilan. Analyse des facteurs de motivation. Echange. Approfondissement des éléments clés de la personnalité, repérage des éléments fondamentaux à prendre en compte dans l'approche projet. Points forts et points de progrès.

3^{ème} entretien :

Analyse des valeurs professionnelles et personnelles, repérage des centres d'intérêts et des besoins fondamentaux. Analyse du système de contrainte. Repérage des éléments clés dans le choix de l'orientation vers des métiers verts. Pourquoi ? Quel sens donné à cette volonté ?

4^{ème} entretien :

Biogramme. Cartographie des compétences et analyse du parcours professionnel. Définition des connaissances et compétences acquises hors activité professionnelle. Dégager les orientations possibles en lien avec les valeurs et les souhaits du salarié.

Enquêtes métiers : Recherche d'informations sur les formations et/ou métiers «verts» envisagés compatibles avec la transition écologique. Anticiper l'impact de la transition écologique sur l'emploi et les compétences : identifier les secteurs fragilisés ou à risque, anticiper les besoins en main d'œuvre et en compétences, anticiper les besoins en formation. Elaboration des hypothèses de projet.

5^{ème} entretien :

Définir le projet professionnel, la stratégie à mettre en œuvre et le plan d'action transition écologique.

6^{ème} entretien :

Préparation, si nécessaire, du CV et de dossiers de candidatures, de formation, de financement.... Mise en œuvre du plan d'action transition écologique. Simulation d'entretiens (facultatif).

7^{ème} entretien :

Remise d'une synthèse écrite au salarié. Echange avec le consultant. Commentaires et validation.

Suivi à 3 et 6 mois.